

## ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

2me Circonscription de la Seine-Maritime

*SCRUTIN DU 23 NOVEMBRE 1958*

# « Centre Républicain »
# GAUCHE DÉMOCRATIQUE et RADICALE

*Electrices, Electeurs,*

Le scrutin du 23 Novembre prochain va permettre aux Français, en confirmant la volonté nationale qu'ils ont déjà affirmée lors du Referendum, de désigner pour les représenter au premier Parlement de la Ve République, des hommes dont le patriotisme et la compétence se seront déjà manifestés à travers les douloureux événements que la France a traversés depuis la Grande Guerre.

C'est parce que **j'administre depuis onze ans une cité ouvrière importante, et que je représente au Conseil Général, dont mes Collègues m'ont fait le Vice-Président, le beau et grand canton d'Elbeuf,** que de nombreux amis, groupés dans les rangs du Centre Républicain et de la Gauche Démocratique et Radicale, m'ont fait l'honneur de me choisir pour candidat dans la nouvelle 2me Circonscription.

Au point de vue politique, j'entends me référer à une action dont je n'ai jamais cessé de confirmer les impératifs depuis que j'exerce des fonctions publiques.

**Républicain,** je recherche autour de moi l'**union fervente** de tous les Républicains, trop souvent divisés par des dissentiments plus apparents que réels. **Patriote,** je ne saurais admettre l'emprise étrangère dans la direction de nos affaires nationales, et je me refuse à considérer comme inévitable la perte de nos magnifiques territoires d'outre-mer dont l'acquisition à la République Française a légitimement fait la gloire de la 3me République. Je n'ai cessé, au lendemain des abandons de la Tunisie et du Maroc dont les jeunes gouvernements se montrent si peu reconnaissants à l'égard de notre libéralisme, de m'associer pour **le maintien de la présence française en Algérie,** à une politique qui ne doit pas être celle d'un seul clan, d'un seul parti, mais bien de l'immense majorité des Français qui, de Guy Mollet à Jacques Soustelle, n'ont cessé d'affirmer leur volonté d'assurer à l'Algérie son plein développement dans le respect des liens indissolubles avec la Métropole.

A la veille du Marché Commun, nous pourrions souffrir par la récession qui menace le monde, d'une crise dont les salariés de notre Région industrielle risquent d'être les victimes. Le premier devoir du parlementaire sera de rechercher à appliquer ici **tous les moyens d'expansion industrielle** pour donner à tous **la certitude du travail et à chacun la possibilité du plein emploi.** C'est sur la proposition personnelle que j'ai faite au Conseil Général qu'a été créé le Centre Départemental pour l'Expansion Économique de la Seine-Maritime : c'est ainsi montrer le désir que j'ai de placer au premier rang de mes préoccupations le **mieux-être des travailleurs, mieux-être qui commande la prospérité de toutes les classes sociales de nos cités laborieuses.**

Mais, en même temps que de la **sécurité du salaire,** les travailleurs se soucient de bénéficier de **meilleures conditions de logement.** Les crédits H.L.M. s'avèrent chaque jour insuffisants et la répartition qui en est faite ne tient pas toujours suffisamment compte des extraordinaires besoins de certaines cités en plein essor. Dans nos maisons collectives, les Municipalités ne disposent pour les affecter elles-mêmes que d'un trop petit nombre de logements malgré les importants sacrifices qu'elles consentent. Il faudra donc envisager maintenant, que le scrutin d'arrondissement, heureusement rétabli, fera renaître dans les circonscriptions les organismes H.L.M. et des Sociétés d'Économie mixte dont les efforts, joints à ceux des organismes d'accession à la petite propriété, permettront de donner à chaque cité comme à chaque village son pourcentage normal d'appartements nouveaux.

L'excès de la fiscalité, la complexité des textes ont exaspéré le monde des commerçants, lui-même frappé par les premières manifestations de la récession économique et par la diminution du crédit. Il n'est pas possible de négliger les légitimes protestations de l'ensemble des commerçants qui réclament **plus de justice, plus de ménagements dans l'application des textes,** et l'établissement rapide d'un **meilleur système fiscal,** où ils cesseront d'être de véritables percepteurs de l'État.

La stabilité d'une démocratie repose incontestablement sur la **confiance dans le Régime du monde agricole,** qui exploite la terre, qu'il s'agisse de celle du plateau de Boos ou de celle des bords de la Seine, régime auquel je donne mon adhésion, notamment en ce qui concerne la sauvegarde de l'exploitation familiale par une politique d'augmentation du revenu agricole, l'organisation des marchés et le raccourcissement des circuits commerciaux, l'achèvement rapide de l'électrification, de l'adduction d'eau et de la voirie rurale.

Ce mieux-être de tous les travailleurs de la ville et des campagnes, je le souhaite pour les serviteurs de l'État. Ancien Combattant et ancien Prisonnier de Guerre, je le souhaite et le veux pour tous ceux qui ont sacrifié et sacrifient encore leur santé à la Patrie, ainsi que pour les familles de ceux qui ont sacrifié jusqu'à leur vie-même, appelant de tous mes vœux une **ère de Paix** qui mette fin à tous ces sacrifices.

Dans l'ensemble de ceux qui revendiquent avec raison la sollicitude de l'État, je n'oublierai certes pas **les Vieux,** ces grandes victimes d'un sort malheureux, non plus que **les Familles Nombreuses,** en souhaitant que dans le domaine des allocations familiales soit instaurée l'égalité des droits pour tous les citoyens, et que les enfants des cultivateurs, des artisans, des commerçants, des travailleurs indépendants, soient considérés comme aussi dignes d'intérêt.

J'applaudis, et de toutes mes forces, à la politique de **développement des constructions scolaires,** qui se trouvent malheureusement arrêtées trop souvent aujourd'hui par l'insuffisance des crédits. Mais je souhaite qu'un proche avenir dote nos cantons de banlieue des **établissements secondaires et techniques** qui font encore si cruellement défaut. Ne serait-il pas souhaitable, en effet, que les enfants aient la possibilité de poursuivre leurs études en plein cœur de cantons aussi importants que ceux de Grand-Couronne et de Boos, alors que les Lycées des grandes villes ne peuvent plus accueillir dans leurs classes, surchargées, de nouveaux élèves.

De **grands travaux** sont encore à réaliser, dans le cadre de la reconstruction, et celui de l'urbanisme. Parmi eux, qu'il me soit permis de faire allusion à la **reconstruction du pont d'Elbeuf,** au sujet de laquelle une plus large audience auprès du Gouvernement paraît souhaitable, puisque sur le plan départemental j'ai, en ce qui la concerne, **obtenu pleine satisfaction de mes Collègues du Conseil Général.** Cette reconstruction s'avère de plus en plus nécessaire depuis la mise en route d'industries nouvelles, notamment de la Régie Renault, dont le développement intéresse toute la région.

**"Allons, le départ est donné",** *a dit le Chef du Gouvernement. Souhaitons que la première Assemblée nationale de la 5me République* **s'élève à la hauteur des grandes options qui s'offrent au pays.** *Si vous me confiez la mission de participer à ses travaux, je le ferai, mes chers Concitoyens, avec la même conscience et la même ardeur qui m'ont jusqu'alors animé à la Mairie, puis au Conseil Général.*

Pour me conformer aux dispositions légales, j'ai la ferme conviction d'avoir fait le choix le plus judicieux en vous proposant pour mon remplaçant éventuel Monsieur Marcel RAGOT, Maire de N.-D.-de-Franqueville.

**Toutes, tous aux urnes, pas d'abstentions.**

# MARCEL-PIERRE PREVEL

**Maire de Caudebec-lès-Elbeuf - Conseiller Général**
**Premier Vice-Président du Conseil Général de la Seine-Maritime**
Chevalier de la Légion d'Honneur - Croix de Guerre
Médaillé de Verdun - Officier du Mérite Social
Ancien Combattant de 1914-18 et 1939-45 - Ancien Prisonnier de Guerre
Ancien Vice-Président du Comité local de Libération

*Remplaçant éventuel :*

## Marcel RAGOT

**Maire de Notre-Dame-de-Franqueville**
Grand Mutilé de Guerre - Officier de la Légion d'Honneur
Médaillé Militaire - Croix de Guerre - Ancien Combattant 1914-18

*Vu le Candidat : M. P. PREVEL*

Édit. Paul Duval, Elbeuf-Paris